



Lancement de la PNSN et Visite de la Coordinatrice SUN au Niger

Note de Synthèse du Secrétariat de la PNSN

Contexte

La Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle 2017-2025 (PNSN) a été adoptée le 15 novembre 2018, sous l'impulsion du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. Celle-ci a pour objectif général d'exprimer l'engagement pris par le Gouvernement de la République du Niger à éliminer toutes les formes de malnutrition au travers d'une large mobilisation multisectorielle de ressources institutionnelles, humaines, et financières.

Dans cette perspective, le Gouvernement a souhaité utiliser la valeur ajoutée du Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et a convié Madame Gerda Verburg, Coordinatrice du Mouvement SUN et Sous-Secrétaire des Nations Unies, accompagnée de Dr Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire Exécutif du NEPAD. Cette visite du 04 au 06 décembre 2018 s'est déroulée en deux temps :

- Une succession de rencontres et entretiens avec l'ensemble des parties prenantes : le Gouvernement, le système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers, les réseaux SUN ;
- Le lancement officiel de la Politique, sous le Haut-patronage de S.E.M. le Premier Ministre.

Conclusions générales

Comme rappelé par Madame Gerda Verburg, pour relever le défi de la nutrition il est urgent d'opérer un changement de paradigme et de faire preuve d'un surcroît de volontarisme. En ce sens :

- Il s'agit désormais de **renforcer l'engagement et d'accélérer les efforts de l'ensemble des parties prenantes pour une mise en œuvre effective et immédiate de la PNSN.**
- La PNSN et son Plan d'Action doivent constituer **le cadre unique opérationnalisant les interventions multisectorielles contribuant à la sécurité nutritionnelle.** Ce document intègre à la fois les interventions spécifiques et sensibles, leurs composantes préventives et curatives, sous le leadership du Gouvernement Nigérien, dans l'optique du renforcement des systèmes et de la mise en cohérence de l'action de tous les acteurs.
- L'alignement de tous sur la PNSN permettra d'assurer une **approche « nexus » permettant de répondre simultanément aux besoins humanitaires, de résilience et de développement** (à court, moyen et long termes) dans de domaine de la nutrition.

Recommandations

Ainsi, à l'occasion des événements qui ont accompagnés le lancement de la PNSN et la visite de la Coordinatrice, les recommandations suivantes ont été émises :

• Au Gouvernement du Niger :

- De diffuser et vulgariser la PNSN et son Plan d'Action à tous les niveaux ;

- De mettre en place les instances de gouvernance et de suivi de la mise en œuvre de la PNSN, incluant les mécanismes de coordination multisectorielle, les outils de suivi des financements (ressources internes et externes) et des engagements de l'Etat à travers le dispositif de suivi de l'action gouvernementale ; en cours
- De contribuer au financement du plan d'action de la PNSN à hauteur de 15% sur ressources internes (budget national) chaque année, en priorisant les types d'interventions et les zones pour maximiser l'impact et le rapport cout-efficacité. Le MSP doit s'engager à augmenter progressivement le financement direct des actions spécifiques préventives et curatives à haut impact ;
- D'élaborer un mécanisme de suivi et de redevabilité, incluant la traçabilité financière ;
- De remettre la nutrition au cœur des priorités dans les accords de coopération et de faire du plaidoyer auprès des PTF pour le financement de la nutrition ; soutien de la PNIN pour établir 4 outils : SE/comm/redevabilité/renforcement des capacités
- D'envisager la tenue une fois par an d'un Conseil des Ministres ou CIO dédié à la nutrition.

Reste à faire : cadre de résultats par engagements

Allocations aux différents secteurs en fonction des lignes spécifiques du plan d'action (expérience Côte d'Ivoire) – application Niger : loi de finances

• Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) :

- De s'aligner aux priorités de l'Etat ;
- De tenir compte des capacités de l'Etat pour la mise en œuvre et contribuer fortement au renforcement de ces capacités ;
- De s'engager fortement dans la mobilisation des ressources.

Plus précisément :

- **Au Système des Nations-Unies** : de renforcer la collaboration et la complémentarité inter-agences en faveur d'une approche multisectorielle de la nutrition alignée à la PNSN ;
- **Aux bailleurs de fonds** :
 - De remettre la nutrition en haut de l'agenda dans les accords de coopération ;
 - De corrélés leurs appuis à des évidences de l'engagement politique et financier en matière de nutrition et de mise en œuvre de la PNSN ;

Banque Mondiale en train de doubler son appui au Niger, en négociation avec la BAD également

BM encourage de plus en plus programmes multisectoriels en nutrition justement (1 milliard pour RDC, avant-projet validé)

- Aux Organisations Non Gouvernementales :

- De favoriser des modalités qui accompagnent les autorités nigériennes à prendre en charge les activités sensibles et spécifiques, en particulier la prise en charge de la malnutrition aiguë ;
- De promouvoir le transfert graduel des compétences liées à la PEC de la malnutrition et la mise à l'échelle des mesures de prévention en vue de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la PNSN ; en cours

- **Au Groupe Technique Nutrition (GTN)** : de renforcer les synergies avec les instances de gouvernance multisectorielle de la PNSN, ainsi qu'avec les réseaux SUN.

• Au Mouvement SUN, incluant :

- **L'ensemble des 6 réseaux SUN** : de redynamiser la coordination inter-réseaux

- Réseau parlementaire : de rejoindre le Mouvement Inter-Parlementaire Panafricain ;
- Réseau des chercheurs : de promouvoir les études, les projets de recherche et les animations qui alimentent les curricula, les connaissances (incluant sur la consommation et les produits locaux dans le contexte particulier du Niger) ;
- Réseau de la Société civile : de contribuer à un ancrage local et à la mobilisation de toutes les composantes de la société autour de la nutrition et de la PNSN ;
- Réseau du Secteur privé : de contribuer au dynamisme économique du secteur et à l'émergence de filières de produits et de services contribuant à la sécurité nutritionnelle, en particulier par le développement des chaînes de valeur de produits locaux ;

- **Le point focal SUN** :

- De considérer un rehaussement du portage politique de la fonction de point focal SUN ;
- De redynamiser la coordination et favoriser la communication régulière entre réseaux ;

- **Le Secrétariat SUN** :

- D'assurer un suivi de la visite et contribuer au dialogue politique de haut niveau ;
- D'assurer un soutien continu à la redynamisation des réseaux.